

## Une réforme fait craindre un nouveau tour de vis pour la presse burundaise

RFI, 26 octobre 2016 Au Burundi, le président du Conseil national de la communication, l'organe chargé de la régulation des médias, annonce qu'une réforme de la loi régissant la presse est à l'étude. Une nouvelle qui suscite l'inquiétude, d'autant que les arrestations et disparitions de journalistes se poursuivent dans le pays et que les autorités viennent de prendre de nouvelles mesures restrictives contre la presse. Ce lundi, une émission de radio a été suspendue un mois pour avoir diffusé une chanson aux paroles engagées.

«Agateka Kabamenyeshya-Makuru», «Les droits des journalistes» en kirundi. C'est pour avoir diffusé cette chanson d'annonçant les atteintes à la liberté de la presse qu'une émission participative est interdite d'antenne pendant un mois. La décision vient du Conseil national de la communication (CNC), dont le président est nommé par le chef de l'Etat. Pour un mois également, la radio commerciale Buja FM est mise en demeure, officiellement en raison d'un problème d'appellation. Mais, souligne un observateur, elle appartient à un groupe de presse rwandais. Cet été, ses journalistes ont été détenu par le service national de renseignement et interrogé pendant une semaine sur ses liens avec le pays. Suite à l'arrestation de deux journalistes ce week-end, le CNC rappelle qu'il est dorénavant obligatoire d'enregistrer auprès de lui pour pouvoir travailler. Une nouvelle forme de contrôle, selon de nombreux confrères. Ce n'est pas le seul sujet d'inquiétude : mardi, le président du CNC a annoncé que la loi sur les médias serait adoptée prochainement. En 2013, les journalistes s'étaient mobilisés contre une loi sur la presse jugée liberticide. Jusqu'à présent, ils ont gagné. Mais après un an et demi de crise, la majorité a voté la contrainte à l'exil. Et l'Union des journalistes burundais vient d'être suspendue par le ministre de l'Intérieur. Le président du CNC n'était pas joignable pour répondre à nos questions. L'Union burundaise des journalistes n'est pas la seule association à avoir été suspendue par le ministre burundais de l'Intérieur : SOS-torture Burundi, la Coalition burundaise pour la CPI, la Coalition de la société civile pour le monitoring électoral et enfin la ligue Iteka ont aussi fait l'objet d'une suspension. Cette dernière est l'organisation d'affiliation de la Fédération internationale des ligue de droits de l'homme. Une décision à l'instar de celle selon la FIDH. Selon le ministre de l'Intérieur, leurs activités sont de nature à perturber l'ordre et la stabilité de l'Etat. La semaine dernière, le ministre de l'Intérieur avait déjà radié cinq ONG de défense des droits de la liste des associations sans but lucratif (ASBL).